

## Accord sur le transport fluvial Nord-Sud

Une visite d'État, ce n'est pas que strass et paillettes. C'est aussi un travail de fond. Si, si... Les représentants gouvernementaux belges et hexagonaux ont fait avancer une série de dossiers à l'occasion de la venue du président français Emmanuel Macron en Belgique.

1 Le transport fluvial via le canal Seine-Nord

Le projet du canal Seine-Nord a pour ambition de relier l'Escaut à la Seine, c'est-à-dire de relier le réseau fluvial de tout le nord de l'Europe à celui de la France, pour les bateaux de gros gabarit. Les ports du Havre, de Dunkerque, de Zeebrugge, d'Anvers, de Rotterdam ou de Duisbourg sont concernés. Il s'agit donc d'un enjeu économique de premier ordre. Sauf que le dossier est en rade depuis les années 90, faute, notamment, de proactivité de l'État français. Mais les choses sont en train de bouger.

Pour faire simple, le gouvernement français a annoncé au début de l'été que le dossier serait dorénavant géré

au niveau des collectivités locales – dont la région des Hauts-de-France, frontalière avec la Belgique – ce qui devrait lui donner un grand coup d'accélérateur. Le projet consiste en une liaison fluviale de 107 kilomètres entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut. Dont coût : 4,5 milliards d'euros. Les travaux s'étaleront de 2020 à 2027.

Lundi, Emmanuel Macron a répété cet engagement à ses hôtes. Mais la Belgique devra aussi mettre la main à la pâte. Une convention tripartite a ainsi été signée, lundi, entre la Wallonie, la Flandre (représentées par les ministres-Présidents Willy Borsus, MR, et Geert Bourgeois, N-VA) et la France pour la répartition des coûts des travaux de calibrage de la Lys mitoyenne (Comines – Deûlémont – Halluin – Menin) afin que des bateaux de 4400 tonnes puissent naviguer dessus. Coût : 341 millions (jusqu'en 2020). Pour la partie wallonne, la Région déboursa 19,5 millions d'euros, 8 millions supplémentaires étant à charge de l'Europe.

2 Terrorisme et criminalité transfrontalière

Dans la foulée des attentats de Paris, la Belgique et la France renforçaient leur collaboration en matière de lutte contre le terrorisme et contre la grande criminalité – trafic de drogue et trafic d'êtres humains, entre autres. *“La Belgique, c'est la plus longue frontière métropolitaine de la France”*, a commenté lundi M. Macron, soulignant de la sorte l'importance d'une bonne coopération entre les services judiciaires et policiers des deux pays. *“Je souhaite que dans les prochains mois, nous puissions mener de manière conjointe des opérations extrêmement lourdes contre les réseaux de criminalité organisée.”* Belgique et France continueront donc leur travail d'adaptation législatif et technique en faveur d'un renforcement de leurs collaborations.

A. C. ■

par A. c.

